

L'enfant porteur de surdit  et la scolarit 

Par Magaly GHESQUI RE

Coordinatrice p dagogique des classes bilingues du fondamental,  cole & Surdit , Sainte-Marie Namur

Un enfant sur mille nait sourd et un enfant pr matur  sur cent est sourd.

« (...) C'est certainement un handicap assez fr quent et plus fr quent que d'autres maladies qui sont d pist es depuis longtemps   la naissance.

(...) La grande majorit  (...) [des enfants sourds] sont n s de parents entendants.

Plus de 80 % des enfants qui naissent sourds, naissent au sein d'une famille qui ne connaît pas la surdit . (...) Dans les cas de surdit  s v re, o  l'appareil auditif ne donne pas de bons r sultats, et dans les cas de surdit  profonde, l'implant cochl aire permet d'avoir une information sonore certainement importante sur une large bande de fr quences. Il permet, si l'implant est plac  pr cocement avec une r ducation pr coce d'avoir acc s au d veloppement d'une langue orale.

[Mais] ce sont des stimulations  lectriques transmises au nerf auditif et donc, c'est une information qui n'est pas aussi compl te et aussi travaill e que celle qui est transmise par une oreille qui fonctionne normalement. (...) Tout ceci ne peut fonctionner que si on s'entoure de toute une  quipe, avec des logop des, des psychologues, des sp cialistes de l' ducation des enfants sourds qui peuvent accompagner l'enfant et sa famille d s l'annonce du diagnostic. »

(Gilain, 2015)

Actuellement, certaines formes de surdit  ne peuvent pas encore  tre soign es. Elles sont alors compens es, plus ou moins efficacement, par les aides auditives d crites pr c demment. Parall mement   la prise en charge m dicale, la dimension scolaire de l'enfant atteint de



surdit  est  galement   consid rer. Ce qui reste souvent compliqu  pour une personne sourde ou malentendante, m me  quip e d'un implant cochl aire performant, ce sont les ** changes en groupe**. En effet, pour bien comprendre un interlocuteur, la personne sourde ou malentendante, appareill e ou implant e, doit souvent s'appuyer sur la **lecture labiale** pour combler les informations auditives manquantes. Or, dans une classe, o  les interactions sont nombreuses et vari es, le nombre et l'agencement des personnes **rendent la lecture labiale difficile, voire impossible**.

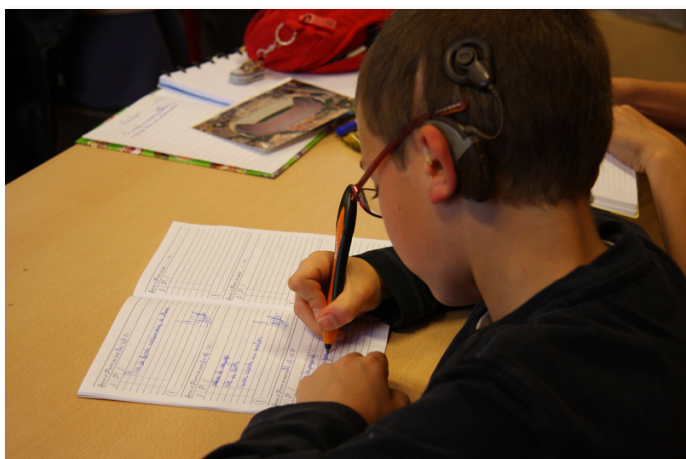
Pourtant, la surdit  d'un enfant n'entrave en rien ses facult s   apprendre. Il est tout   fait **capable de suivre l'enseignement ordinaire**. Mais l'accessibilit    une scolarit  dite « normale » n'est r alisable et souhaitable que moyennant certaines conditions.

Pour les parents, la scolarisation de leur enfant sourd ou malentendant en **milieu scolaire ordinaire** est le plus souvent synonyme d'un v ritable **parcours du combattant**. Chaque ann e, il faut **sensibiliser un nouvel enseignant**.

Ce dernier fera ce qu'il pourra sans r ellement avoir les moyens d'offrir   son  l ve ce dont il a besoin. Il faut trouver des aides disponibles qui ne seront jamais en classe en permanence. Le reste du temps, l'enfant sourd ou malentendant **devra se d brouiller seul**.

Pour l'enfant, être le **seul élève en classe** porteur d'une différence est toujours difficile à un moment ou à un autre. Il doit se construire en fonction de qui il est : un enfant qui entend partiellement, beaucoup ou pas du tout. Quoi qu'il arrive, cette surdité plus ou moins présente est bien réelle. Cet enfant doit grandir avec elle et **l'intégrer pleinement à son identité**. Ignorer cette réalité risque d'entraîner une certaine **souffrance psychologique** ainsi que des **lacunes langagières et pédagogiques**. Ces manques peuvent s'accumuler au fil du temps, augmentant les risques de difficultés scolaires, sociales et/ou identitaires.

Pour ces diverses raisons, un dispositif scolaire ordinaire, conçu de manière réfléchi et structurée, intégrant des **pratiques pédagogiques qui prennent en compte la surdité**, les langues et l'accessibilité en général, est probablement une option plus prudente.



C'est notamment pour ces motifs que depuis l'année 2000, des **classes inclusives et bilingues à destination d'élèves malentendants et sourds (EMS)** ont vu le jour dans une école ordinaire à Namur. Ce type de cursus scolaire demeure encore actuellement le seul du genre en Belgique. La création de ces classes inclusives en Wallonie a été initiée par des parents entendants d'un enfant sourd qui, en réponse à ce qui leur semblait être une lacune du contexte scolaire de l'époque, ont souhaité permettre à des groupes d'EMS d'accéder à une **formation d'un niveau comparable à celle dispensée aux entendants, et dans la même classe qu'eux, mais de manière bilingue** – en français et en langue des signes francophone de Belgique (LSFB) – afin que tout leur soit rendu accessible.

« (...) [À] l'origine, ce qui nous a motivés à construire ces classes bilingues, c'était, comme pour tous parents d'enfant sourd, la question difficile de l'arrivée à l'école.

D'abord, imaginer que notre enfant sourd soit seul dans une classe où tous les autres sont entendants, qu'il soit seul avec sa différence, c'était difficile. Et le deuxième point vraiment insupportable, c'était que toute la vie de la classe, du matin au soir, il n'en reçoive qu'une petite partie ou de manière lacunaire.

C'est la question qui nous a habités, très tôt, après l'annonce du diagnostic : comment faire pour qu'il aille à l'école, qu'il ait des potes sourds et des potes entendants, ne pas être le seul différent dans un groupe, en avoir d'autres différents et d'autres comme lui ? Et comment faire pour que tous les échanges de la classe lui soient accessibles du matin au soir, pas seulement une heure par-ci par-là ou carrément pas du tout !

Ce sont vraiment les deux points qui nous ont motivés à venir rencontrer Monsieur Jacquemart, le directeur de l'école fondamentale de Sainte-Marie, d'échanger sur ces questions avec lui et avec d'autres qui étaient passés par le même questionnement, d'autres qui s'étaient penchés sur la question de la langue dans la vie des enfants sourds. D'une part, l'accessibilité de la langue française, langue sonore, qui n'est pas naturelle chez eux et d'autre part l'accessibilité à une langue naturelle, la langue des signes.

Ce sont vraiment les deux points à l'origine et au fondement de ces classes ! »

(de Halleux, 2015)

La **Communauté Scolaire Sainte-Marie de Namur** propose à des **groupes composés d'élèves entendants, malentendants et sourds**, un enseignement ordinaire. De la maternelle à la secondaire, chaque enfant ou adolescent bénéficie d'apprentissages adaptés à ses besoins pédagogiques et linguistiques. Chaque classe est encadrée par des **binômes d'enseignants** dont l'un est bilingue, français-langue des signes et

spécialisé en surdité. Chaque enfant est accueilli dans la modalité qui lui convient le mieux : français oral ou langue des signes. Petit à petit, **tout élève inscrit dans le programme devient bilingue**. Toutes les activités pédagogiques sont accessibles et réfléchies en fonction de la mixité des profils auditifs des élèves. En section secondaire, les adolescents bénéficient d'un enseignement général. La formation proposée prépare à tout type d'études, universitaires ou non.

L'école est un reflet de la société : les petits groupes d'élèves sourds ou malentendants forment une minorité au sein d'une majorité entendante. L'élève sourd ou malentendant est ainsi **confronté, dès l'école, à ce qui sera sa réalité future** : vivre dans une société où la majorité parle et entend. Cependant, pour affronter cette réalité avec sérénité, l'enfant doit d'abord **se construire sur des bases solides**. À Sainte-Marie, l'élève malentendant ou sourd n'est pas seul à être différent. Il ne doit pas s'efforcer de ressembler à tout prix à ceux qui entendent « normalement », ni chercher à minimiser ou cacher sa déficience auditive. Il ne doit pas non plus l'assumer seul. Il peut la vivre pleinement, tester ses limites et ses possibilités, et en discuter librement avec une équipe éducative spécialisée. **Il peut découvrir qui il est vraiment**. Il peut se construire tel qu'il est réellement avec sa différence. Il peut se reconnaître au travers de ses camarades et se projeter à travers certains enseignants sourds ou malentendants. L'inclusion scolaire lui permet également d'être accueilli selon ses propres besoins. Il n'est pas le seul à devoir fournir tous les efforts pour suivre le programme scolaire ou les échanges verbaux de la classe car l'équipe éducative veille à lui fournir un encadrement, des langues et des méthodes qui tiennent compte de sa surdité.

Actuellement, les classes bilingues et inclusives accueillent chaque année environ **cinquante élèves sourds et malentendants**. Des décrets spécifiques permettent à la **Fédération Wallonie-Bruxelles** d'embaucher des enseignants spécialisés aux côtés de leurs collègues francophones. La **Région wallonne** finance également l'engagement d'interprètes en langue des signes afin de faciliter les échanges entre les utilisateurs du français et de la langue des signes. Cependant, malgré vingt-cinq ans d'expérience, la Communauté Scolaire Sainte-Marie n'est pas encore

en mesure de gérer un tel programme d'inclusion de manière totalement autonome. L'asbl École & Surdité, initiatrice du dispositif, continue de fournir un soutien logistique, financier et pédagogique à ces classes.

De **nombreux défis** persistent : la **pénurie d'enseignants** est particulièrement prononcée parmi les enseignants bilingues. Leur formation en langue des signes et en pédagogie bilingue spécialisée n'est, à ce jour, pas reconnue financièrement. De plus, le nombre d'**interprètes scolaires en LSF** reste limité. Par ailleurs, les **recherches linguistiques sur la LSF** restent insuffisantes, malgré les initiatives des chercheurs, et notamment celles du LSF-Lab de l'UNamur.

Malgré les obstacles quotidiens, les élèves montrent chaque jour à leurs enseignants que le jeu en vaut la chandelle. Lors de sa remise de diplôme, Sacha, jeune adolescent sourd prononçait ces mots :

« Je voulais remercier tous les profs qui parlent, qui signent, qui travaillent en binôme. Vous faites un travail incroyable et grâce à vous, on a eu un enseignement qui était beaucoup plus confortable que ce qu'on aurait eu dans une autre école. (...) Grâce à vous, pendant les quinze premières années de ma vie, j'ai pu quotidiennement aller dans le monde des sourds et dans le monde des entendants. Grâce à vous, (...) je suis bilingue. C'est une richesse et je ne vous en remercierai jamais assez. (...) Aujourd'hui, je ne regrette pas d'être sourd et c'est grâce à vous. »

Pour aller plus loin :

- « Parcours de funambules » websérie, R. Volon, 2021
- « École et surdité : Une expérience d'enseignement bilingue et inclusif », M. Ghesquière et L. Meurant, livre publié aux Presses universitaires de Namur, 2018
- « Les funambules de Sainte-Marie », documentaire disponible sur YouTube, R. Volon, 2015
- « Dans les coulisses d'un enseignement bilingue (langue des signes - français) à Namur », L. Meurant et M. Zegers de Beyl, livre publié aux Presses universitaires de Namur, 2009

Bibliographie :

Dammeyer J., Psychosocial development of and psychopathology in deaf students, in 2nd International Conference on teaching deaf learners, 2017.

Deggouj, N. Lettre d'information n° 17 - 22 novembre 2002. Récupéré sur [www.saintluc.be](http://www.saintluc.be/actualites/newsletters/017/index.php) : <http://www.saintluc.be/actualites/newsletters/017/index.php>

Ghesquière, M., & Meurant, L. L'ENVERS DE LA BRODERIE. UNE PÉDAGOGIE BILINGUE LANGUE DES SIGNES DE BELGIQUE FRANCOPHONE – FRANÇAIS. Glottopol n°27.

Ghesquière M., & Meurant, L. École et surdit , une exp rience d'enseignement bilingue et inclusif, Presses Un. 2018.

Gilain, C. (2015, mai 13). Des cours en franais et en langue des signes   Namur. (M. Wachter, Intervieweur) R cup r  sur http://podaudio.rtbf.be/pod/lp-tvs_transversales_162f052f2015_des_cours_en__21483343.mp3

Grosjean, F. (2000). Le droit de l'enfant sourd   grandir bilingue. Neuch tel, Suisse.

Hennaux S., Discours de remise des dipl mes, r cup r  en 2024 sur YouTube, cha ne Ecole & Surdit .

Manteau-S pulchre, E. (2010, Juin). Statut et fonction(s) de la langue orale dans le cadre de projets bilingues. Approche linguistique et clinique. 32. R cup r  sur Connaissances surdit s : http://acfos.org/wp-content/uploads/base_doc/lst/CS32_statutlangueoraleprojetbiling.pdf

Mautret-Labb , C., & John, C. (2011, 3). L'implant cochl aire, un entre-deux identitaire. *Empa*(83), pp. 113-120. doi :10.3917/empa.083.0113

Mettewie, L., & Peters, M. (2008). L'apprentissage pr coce des langues. pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Presses universitaires de Namur.

Plaisance, E. (1er trimestre 2007). Int gration ou inclusion ?  l ments pour contribuer au d bat. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, pp. 160-161.

Volon, R. (R alisateur). (2015). *Les funambules de Sainte-Marie* [Film].

Zoé, tu as 12 ans et es à l'école Sainte-Marie à Namur depuis la première maternelle, en classe bilingue français langue des signes. Comment t'y sens-tu ?

Super bien. Mes parents ont décidé de vivre à Namur peu après ma naissance car je suis née sourde et ils avaient entendu parler des classes inclusives existant à Saint-Marie.

J'ai la chance d'avoir été implantée très jeune, ce qui me permet d'entendre maintenant presque normalement ; j'ai aussi fait de nombreuses séances de logopédie pour apprendre à bien parler. À l'école, ce qui est super, c'est qu'il y a des élèves entendants, malentendants et sourds dans la classe ; on

apprend ensemble. Et, dans la cour de récré, on s'amuse aussi ensemble ; nous, les sourds, on n'est pas rejetés par les autres, on est comme tout le monde. Je remercie beaucoup mes parents de m'avoir inscrite dans cette école.

Parfois, les parents sourds qui ont des enfants entendants ont honte, et vice-versa. À Sainte-Marie, Madame Fabienne est sourde et aucun de ses deux enfants n'a honte d'elle. On ne se sent pas jugé par les autres.

Tu m'expliques comment ça fonctionne dans ta classe ?

Il y a presque toujours deux profs en classe, un qui enseigne pour les entendants et un pour les sourds. Je trouve que c'est mieux d'avoir une enseignante pour les sourds plutôt qu'une interprète, parce qu'elle ne fait pas que traduire, elle explique et nous permet d'apprendre plus facilement.

Il y a aussi des cours uniquement pour les enfants malentendants et sourds, et j'aime bien car on peut échanger entre nous : le cours de français et un cours de langue des signes juste pour nous. Le cours de français est donné par une enseignante qui signe uniquement et le cours de langue des signes, c'est monsieur Bruno qui enseigne : il est sourd et je pense que c'est mieux que les sourds enseignent dans cette matière car ils sont plus spécialistes que les titulaires des sourds. À partir de la deuxième, troisième primaire, on avait certains de ces cours sur le temps de midi. Parfois,

j'aurais préféré aller jouer dans la cour avec mes amis et amies, mais c'est en partie grâce à ces cours que j'ai progressé et suis maintenant en première secondaire. Et si je suis là comme ça en train de parler, c'est aussi grâce à mes titulaires et à mes parents, bien-sûr.

Je suis maintenant en première secondaire et je m'y plais bien. Même si je préférerais l'école primaire, car je me sentais plus soutenue par mes titulaires.

Les profs parlent clairement, même si parfois je dois leur demander de parler un peu plus fort. En secondaire les sourds ont un atelier de français à la place du latin.

Moi j'ai râlé quand j'ai appris ça et mes parents ont demandé à l'école si je pouvais suivre le cours de latin. Tom et moi, parce qu'on lit beaucoup, qu'on parle et qu'on a des implants, on peut suivre le cours et j'adore le latin !

Pour conclure, pourrais-tu résumer ce qui te plaît le plus à l'école Sainte-Marie ?

C'est que personne ne fait la différence entre entendants et non entendants. Les entendants peuvent entrer dans la culture sourde et nous aussi on peut entrer dans leur culture. C'est une bonne école et j'ai beaucoup de chance d'y être !

C'est chouette d'avoir des amis des deux « côtés », d'être en équilibre entre les deux

« mondes », comme un funambule... petite référence au documentaire « Les funambules de Sainte-Marie ».

À voir : tinyurl.com/video-funambules

